

Les plus fragiles sacrifiés

En raison des cadeaux fiscaux consentis aux plus riches contribuables et de l'augmentation massive des dépenses de la défense nationale, le budget fédéral 2026 de la santé, du social et de la culture sera considérablement diminué. Les partis de droite étant majoritaires aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des États, les coupes risquent d'être importantes. Une fois de plus, l'intérêt des plus aisés passera avant celui de la majorité des habitants du pays.

La Confédération prévoit un déficit de 2,4 milliards de francs en 2027 et de 3 milliards pour les années 2028 et 2029. On peut en conclure que les finances fédérales sont fragiles car les dépenses augmentent davantage que les recettes.

Pour faire face à cette situation, le Conseil Fédéral, au lieu de demander un petit effort aux plus gros contribuables et de taxer un peu plus les héritages à partir de 50 millions de francs, taille dans des domaines qui touchent davantage les pauvres que les riches. De plus en plus, à l'instar de ce qui se passe dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, la Suisse perd le sens de la solidarité. Rappelons donc à nos édiles le préambule de la Constitution fédérale : « *La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres* ».

Si la situation continue à se détériorer, il faudra appliquer de plus en plus souvent l'article 12 de cette même Consti-

tution : « *Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine* ». Précisons que 800 000 personnes sont aujourd'hui déjà sous le seuil de pauvreté.

Le forum de ce numéro donne la parole à des personnalités qui ont une vision plus humaniste de la situation. Lecteurs, lectrices de L'Essor, donnez-nous votre avis* que nous publierons dans notre prochaine édition. Exprimez-vous, dénoncez les projets des autorités fédérales car nous devons tous contribuer à ce que l'écart entre riches et pauvres ne s'accroisse pas encore davantage dans notre pays.

Rémy Cosandey

(*) Le plus simple est de nous envoyer un courriel, à notre adresse redaction@journal-lessor.ch, ou par la poste (voir page 16).

L'aide sociale, cible privilégiée des ultralibéraux bernois

Les élections cantonales bernoises auront lieu le 29 mars 2026. Pour la première fois de son histoire récente, la gauche du Jura bernois (PS et les Verts) s'est entendue pour désigner un seul candidat à l'élection au gouvernement : Hervé Gullotti (PS), maire de Tramelan, ancien président du Grand Conseil et ancien membre du comité de rédaction de L'Essor. À noter que le Jura bernois bénéficie d'un siège garanti au gouvernement bernois (sur sept). Ce siège est occupé depuis 10 ans par un élu UDC, Pierre-Alain Schnegg. Notre ami Hervé, que nous recommandons au vote de nos abonnés bernois, a accepté de rédiger un article pour notre journal (réd.).

Doté d'une majorité bourgeoise au Conseil exécutif et au Parlement cantonal, le canton de Berne écorne petit à petit sa législation sur l'aide sociale. Portée par une décomplexification de la droite ultralibérale inspirée par la politique de Trump aux États-Unis, cette majorité, conduite par l'UDC, transforme l'esprit de cet outil de l'État-providence.

Ainsi, lors de la session d'automne 2025 du Grand Conseil, les députés ont planché sur une révision qui met l'accent sur davantage de contrôle et de performance des bénéficiaires plutôt que sur la lutte contre la pauvreté. Selon le *mainstream* des partisans suisses de Trump, l'éradication de la pauvreté dans la population n'est plus une tâche de l'État. C'est une affaire privée. Comme avant le XIX^e siècle.

Ainsi, en première lecture, le Parlement cantonal a-t-il décidé de durcir cette loi, au grand dam de la gauche. Il a trouvé judicieux de contraindre dorénavant les candidats à l'aide sociale à maîtriser ou à apprendre l'une des deux langues officielles cantonales, le français ou l'allemand, pour toucher l'aide sociale. Le législatif a également décidé de punir les

communes dont les services sociaux n'appliqueraient pas correctement la loi sur l'aide sociale. Les inspections seront augmentées afin de mettre davantage de pression sur les employé-e-s de ces services.

L'introduction de cartes de paiement a également passé la rampe. Ce qui fait que les bénéficiaires ne pourront plus choisir ce qu'ils font de leur argent et ne pourront par exemple plus envoyer de soutien financier aux membres de leur famille dans leur pays d'origine.

Ce sont des exemples de la manière dont la majorité tord cette loi pour la muer en un appareil de mesure de la performance et de levier de la méritocratie. Aujourd'hui, naître pauvre ou le devenir dans le canton de Berne est considéré comme une tare dont l'État doit se détourner. La gestion de la pauvreté, dont on ne veut plus connaître les causes et encore moins y apporter un quelconque remède glisse insidieusement du domaine public au domaine privé. Ce retour à des pratiques ancestrales antisolidaires et antisociales, il faut veiller à le dénoncer sans cesse.

Hervé Gullotti, Tramelan